

Centre de Formation des Aménageurs Ruraux (CFAR)

AZN-FPG-CFAR

Eau, Terre, Verdure.

« Intégrer la sauvegarde de l'environnement dans l'agriculture sahélienne au Burkina Faso. »

COMMUNIQUÉ

Le test d'admission à la formation **2022-2024** des jeunes aux techniques du bocage sahélien se déroulera au sein de la Ferme pilote de l'AZN à Guiè (Commune de Dapélogo / Oubritenga / BF), du **mardi 1^{er} au jeudi 3 février 2022**.

Public cible : jeunes garçons et jeunes filles burkinabè qui auront entre **14 et 17 ans** en 2022 (**enfants nés entre 2005 et 2008**), titulaires au minimum du CEP, motivés par la lutte contre la désertification et désireux de se former et d'exercer dans cette activité.

Formation : théorique et pratique aux techniques du bocage sahélien : pépinière forestière, élevage rationnel, agriculture durable, aménagement et entretien de l'espace rural, reboisement.

Formation de 3 ans en internat, dont 9 mois de stage et sanctionnée par une attestation de formation.

Composition du dossier :

- Demande manuscrite du candidat sur feuille double, adressée au directeur du centre, avec précision des motivations du candidat (peut être rédigée sur place),
- Copie de l'acte de naissance (présenter l'original),
- Copie du Certificat d'Études Primaires (CEP) / (présenter l'original),
- Copie des derniers bulletins scolaires (facultatif, si disponible),
- Copie du carnet de vaccination (facultatif, si disponible).

Déroulement du test :

- Du **1^{er} au 3 février 2022** (logement sur place possible dès le lundi 31 janvier).
- Tout candidat doit être accompagné de son père, de sa mère ou de son tuteur légal, du dépôt de candidature à la proclamation des résultats.
- Le **1^{er}/02** de 7H00 à 15H00 : dépôt du dossier ; visite de la ferme pilote de l'AZN en journée ; présentation orale de la formation à 18H00.
- Le **2/02** : Tests écrits/entretiens oraux avec les jeunes et leurs parents.
- Proclamation des résultats le **3 février 2022**.
- Début de la formation : le 4 février 2022.
- Frais d'inscription annuelle: **30 000 Fcfa** (à la charge des parents/tuteurs).

Pour tout renseignement complémentaire :

cfar@azn-guie-burkina.org / Tél : **76 32 89 89**